



Procès-verbal de la séance du 24 mai 2019 (10h – Salle Champel)

Membres:	Nicolas Demaurex (Président), Domenico Bosco, Martine Collart, Joseph Curran, Sophie Ferchichi-Rida, Roberto Kurzo, Brenda Kwak, Mirco Schmolke, Dominique Soldati-Favre
Excusés:	Cem Gabay, Anthony Holtmaat, Stravros Kiliaridis, Serge Nef
Membres ex officio:	Marco Girani, Jacques Le Moal
Invité:	Eric Allémann, Sandro Doudin
Procès-verbal:	Leslie Sallin

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à Raphaël Maion en remplacement de Jacques Le Moal, à Camilla Bellone en remplacement d'Anthony Holtmaat pour cette séance et Leslie Sallin, la nouvelle assistante des Administratrices.

1) Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2019

[PV ComBat 01.03.2019](#)

Domenico Bosco demande quelques précisions sur la libération des locaux suite au départ en retraite de Thierry Berney et Guido Ferretti avec qui il partage un espace.

Le Président informe que lors de retraite, les locaux reviennent à la faculté, mais la partie utilisée par Domenico lui restera attribuée. Il propose éventuellement de faire une réflexion au sein du département pour revoir les regroupements.

Filière des déchets : la décision prise était d'utiliser la filière jaune uniquement pour les déchets biologiques de type P1. La fréquence des levées est temporairement doublée pour la filière noire. Martine Collart tient à souligner que le nombre de déchets reste stable, mais que c'est un transfert de charge des nettoyeurs aux chercheurs.

Sur le site web de STEPS, une page est actuellement en cours de création pour la gestion des déchets. Une communication sera faite lorsque la page sera publiée.

Sophie Ferchichi propose de rencontrer Jean-Charles Raetz, au Département d'exploitation des HUG, qui a fait un grand travail sur l'élimination des déchets au sein des HUG.

Suite à ces clarifications, le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2019 est accepté.

2) Informations : Planification CMU 5-6, attributions et travaux en cours

[02 CMU1-6 Animaleries fiche recapitulative](#)

Le Président reporte les informations du projet de la zone d'expérimentation animale :

- Le budget initial prévu dans les projets de loi a été dépassé de 20 millions. Un projet de loi sera déposé prochainement afin de demander un crédit complémentaire.

- Malgré le problème de luminaire, l'ouverture est ciblée (sans certitude) pour 2019 selon l'OBA. Une étude est encore en cours pour s'assurer du bon fonctionnement de l'installation. Le même cas n'a pas été trouvé ailleurs dans le bâtiment et la laverie et l'animalerie n'ont pas été impactées par ce problème.
- L'animalerie aquatique et l'animalerie A3 P3 devraient être mises en service en 2020.
- Plateforme d'expérimentation au 7e : le budget est plus important que prévu ; un projet de loi est donc nécessaire. En raison de la durée du projet de loi et des travaux, il n'est pas utile de prévoir le déménagement de nouveaux groupes prochainement. Dans l'intervalle, le Président propose de créer un groupe de travail qui discutera l'amélioration des pratiques, des conditions pour les animaux et du flux de personnes, dont feront partie Camilla Bellone et Domenico Bosco.

3) Sécurisation du CURML

[03 Re Sécurité au CURML](#)

L'option la plus pratique est la fermeture des six portes à badge du 8^e étage CDEF et elle est aussi en adéquation avec la fonction coupe-feu de ces portes. L'accès sera possible avec badge. Sans badge, un interphone sera relié au secrétariat. Techniquement, cela fonctionne et est déjà utilisé au CMU (A et B).

A terme, ce système pourra être utilisé dans tout le bâtiment. Les départements doivent faire en sorte que chaque collaborateur ait un badge et doivent identifier les personnes responsables de répondre à l'interphone.

Raphaël Maion indique qu'il est possible de faire installer un bouton de sécurité, actuellement testé par STEPS.

La commission des bâtiments et de la sécurité donne son accord unanime pour l'activation de cette sécurité. Début en juillet 2019.

4) Création d'écopoints aux bâtiments CDEF

[04 Ecopoints potentiels.xls](#) / [04 Ecopoints potentiels.pdf](#)

Suite à la présentation, il est proposé d'utiliser le local de tri attribué aux nettoyeurs mais utilisé par des groupes de recherche (bâtiment C et D). Il sera partagé avec les nettoyeurs, où ils pourront stocker le matériel des étages. Pour les bâtiments E et F, le local doit être défini et peut éventuellement avoir une plus petite surface car le stockage de matériel de nettoyage n'y sera pas nécessaire.

Le premier et le deuxième étage peuvent utiliser les écopoints du rez-de-chaussée.

Prévoir d'organiser une réunion avec les nettoyeurs concernant la mise en place du local et la levée des déchets.

5) Validation des nouvelles attributions et demandes de travaux

Nouvelles attributions :

[05 PHYME 2019](#) / [05 PHYME.ppt](#)

L'attribution des locaux pour le département PHYME s'est faite d'entente avec Martine Collart. Les laboratoires de J. Philippe seront libérés en octobre 2019 et aucun remplacement n'est prévu dans l'immédiat.

Suite de la procédure : faire le décompte des surfaces, vérifier les numéros des locaux et envoyer les courriers d'attribution.

Joseph Curran fait remarquer que selon les nouvelles directives du BAFU, les locaux utilisés pour l'expérimentation d'animaux de statut sanitaire conventionnel doivent être aux normes P2. Il faudrait prévoir de mettre les locaux aux normes. *Vérification post-séance : ce sont les tissus extraits d'animaux de statut sanitaire conventionnel qui sont considérés comme matériel biologique de type P2 car potentiellement contaminés.*

Les attributions sont validées par la commission.

Demandes de travaux

[COMBAT Demandes travaux 2018-2019 MaJ22.05](#)

Les tableaux ont été regroupés en deux catégories par Roberto Kurzo : « en cours » et « en attente ». Les deux tableaux sont passés en revue et commentés.

En cours :

- SCUM, labo drosophiles : les travaux ont pris du retard et sont prévus pour fin juin. Ce cas sera discuté avec l'OBA.
- Local solvants : Eric Allémann souhaite pouvoir procéder à la pesée des solvants usagés sur lesquelles des taxes peuvent être récupérées.
- Entrée famille, CURML : les coûts liés à la pose d'un lecteur de badge leur seront imputés.
- Lecteur de badge CHIR : les HUG ont donné leur accord pour le financement.
- Parking vélo : les nouveaux rails seront implémentés fin mai. Avant de faire intervenir Protectas pour le parking sauvage, les emplacements seront définis par un marquage au sol et des panneaux installés.

En attente :

- Bibliothèque : le devenir des archives doit être discuté avec T. Morcillo (jeté, scanné, etc.) avant de définir la priorité.
- Concept des portes de chemin de fuite : la priorité sera donnée suite au devis et au besoin, au cas par cas.
- Extérieur D03 : entreprendre un blocage d'accès ne fera que déplacer le problème. Roberto Kurzo présentera le projet à une prochaine séance plénière.
- GEDEV, peinture : le devis est très important, à discuter.
- IEH2, villa Friedheim : une insonorisation par ameublement est plus facile dans ce cas -> C.
- APSI, Insonorisation plafonds : attente du devis.
- PATIM, porte entre deux laboratoires : -> B, à deviser.
- Insonorisation MIMOL et ONCO : l'insonorisation des plafonds est faite petit à petit dans tout le nouveau bâtiment.

6) Divers

Raphaël Maion informe du processus d'engagement d'un ingénieur de sécurité spécialiste MSST en cours. L'annonce est publiée et l'engagement se fera le plus vite possible. En parallèle, le chargé de sécurité du campus Biotech commence le 5 juin à 20%, les mercredis. Des ressources en plus bienvenues pour STEPS.

Suite à la demande de sécurisation au CURLM, Samia Hurst a fait une demande de rocade de surface entre le 8^e et Jean-Violette. La faculté n'a aucun intérêt à avoir des locaux à Jean-Violette et la venue de patients pour la clinique au sein du CMU n'est pas appropriée. Le Président donne un préavis négatif à cette demande. La commission la refuse également.

Joseph Curran informe que des locaux de laboratoire diagnostic ont été autodéclarés de classe 2. Cette situation est à risque et le point sera discuté avec STEPS et la directrice du Département de pathologie clinique.

La séance est levée à 11h50.